

#### **RAPPORT**

# DIRECTEURS GENERAUX DE L'AVIATION CIVILE – ALGERIE MAROC TUNISIE

## **TELECONFERENCE**

(Paris, France, 20 Avril 2020)

## 1. Introduction

- 1.1 Une téléconférence des Directeurs Généraux de l'Aviation Civile des Etats d'Afrique du Nord de la Région EUR (Algérie, Maroc et Tunisie) s'est tenue le 20 Avril 2020.
- 1.2 24 Participants de 3 Etats et 2 Organisations Internationales ont assisté à la téléconférence. La liste des participants figure à l'**Annexe A**.
- 1.3 La réunion avait été convoquée dans le cadre de la crise très évolutive du COVID-19 qui a fortement affecté tous les aspects de l'aviation civile et avec les principaux objectifs suivants:
  - a) Fournir des informations sur l'évaluation de l'OACI sur l'impact du COVID-19 et sur les dispositions apportées en réponse à cette crise;
  - b) Partager les enseignements et les meilleures pratiques;
  - c) Saisir les besoins à court et à long terme des États et de l'industrie de l'aviation; et
  - d) Planifier une phase de reprise.
- 1.4 La réunion a été ouverte par Mme Silvia Gehrer, Directrice Régionale du Bureau Europe et Atlantique Nord, qui a souhaité la bienvenue aux participants et a présenté les principaux objectifs de la réunion.
- 1.5 L'ordre du jour suivant a été proposé et adopté:
  - Point 1: Séance d'information sur les mesures de l'OACI en réponse à la crise du COVID-19;
  - Point 2: Table ronde sur les besoins immédiats, les enseignements et la planification de la reprise.

## 2. **Point 1**

- 2.1 Le Directeur Adjoint du bureau EUR/NAT de l'OACI, M. Elkhan Nahmadov, a détaillé l'ordre du jour et la première présentation qui fût introduite par M. Arnaud Desjardin, Expert en matière de sécurité du Bureau EUR/NAT de l'OACI. La présentation comprenait des informations sur les dernières mesures de l'OACI en réponse à la crise du COVID-19 au niveau mondial et régional.
- 2.2 Il a été noté que d'un point de vue historique, la crise fortement évolutive du COVID-19 a un impact sans précédent sur l'industrie de l'aviation en général. La réponse de l'OACI à la crise comprend un certain nombre d'actions apportant des directives et des outils visant à aider les Etats et l'industrie de l'aviation à gérer l'impact de la crise. Un résumé des dernières lettres officielles de l'OACI (2020/15 du 13 février 2020, 2020/46 du 18 Mars 2020, 2020/47 du 20 Mars 202 et 2020/50 du 3 Avril 2020) qui nécessitaient certaines actions de suivi des Autorités d'Etat de l'Aviation Civile a été donné.
- 2.3 Il a également été souligné que cette conférence faisait suite à la téléconférence générale EUR/NAT DGAC du 8 avril 2020. Une autre téléconférence sous régionale DGAC s'est tenue le 16 Avril

2020 pour les Directeurs Généraux de l'Aviation Civile de la partie Est de la région EUR de l'OACI. Des téléconférences supplémentaires, séminaires en ligne et activités de support seraient organisés par le Bureau EUR/NAT de l'OACI à la demande des Etats.

- Au-delà des informations données par l'OACI sur l'impact économique provoqué par la pandémie du COVID-19 sur l'industrie de l'aviation, les participants ont discuté les impacts opérationnels que la crise entraine sur les obligations des Etats concernant les licences, l'exploitation technique des aéronefs, la navigabilité, la facilitation, les enquêtes sur les accidents, la navigation aérienne et la sûreté. Il a aussi été spécifié que la diffusion d'informations au moyen de NOTAMs est nécessaire considérant les restrictions et les exemptions pour les aéronefs en situation d'urgence, les survols, ainsi que les vols humanitaires, médicaux, de rapatriement et de fret.
- 2.5 Par ailleurs, l'OACI a donné une présentation sur le cadre des mesures d'urgence de sécurité opérationnelles liées au COVID-19 clarifiant ainsi les mesures requises par les États pour traiter les problématiques identifiées dans la lettre d'État 2020/50 du 3 avril 2020, y compris celles liées aux problèmes opérationnels, au maintien des licences aéronautiques, aux accords et certificats nécessaires pour la préparation à la reprise normale des opérations lorsque la crise sera terminée.
- 2.6 La réunion a également été informée que l'OACI a initié une action concernant le développement d'un plan de reprise OACI.

## 3. **Point 2**

- 3.1 Les participants à la réunion ont convenu du besoin urgent de prendre les mesures nécessaires pour maintenir la durabilité du transport aérien au sein de la région et à l'échelle mondiale, tout en maintenant le plus haut niveau de sécurité et de sûreté. Ils ont présenté une synthèse de leurs mesures et plans en réponse à la crise.
- 3.2 Les trois Etats ont confirmé qu'ils avaient déjà initié le processus d'exemption ou fourni des exemptions concernant les licences du personnel navigant, les certificats de navigabilité et d'exploitation des aéronefs. Ils ont également réalisé des activités dédiées à la surveillance de la sécurité des aérodromes et à la mise en œuvre de contrôles de sûreté. Des travaux de synthèse sur les informations à fournir à l'OACI sont également en cours.
- 3.3 Les représentants des Etats ont marqué leur appréciation pour la bonne coordination, sous l'égide du bureau EUR/NAT de l'OACI, dans l'application des mesures opérationnelles promulguées par l'OACI dans la lettre officielle 2020/50 et la réponse coordonnée qui était requise par les Etats.
- 3.4 Les participants à la réunion ont également soutenu les actions coordonnées par le bureau EUR/NAT afin d'aider les Etats à mettre en œuvre les mesures requises par l'OACI dans les lettres aux Etats 2020/47 et 2020/46.
- 3.5 A cet effet, il a été noté que le Maroc a rejoint le groupe CAPSCA-EUR de l'OACI (Accord de Collaboration pour la prévention et la gestion des Evènements de santé publique dans l'Aviation Civile). La nécessité pour tous les États de la région EUR de participer au groupe CAPSCA-EUR de l'OACI a été soulignée.

## 4. Divers

4.1 La réunion a été clôturée par la Directrice Régionale du bureau EUR/NAT de l'OACI, qui a remercié les participants pour leur active contribution. Des téléconférences sous régionales de suivi, des séminaires en ligne et de l'assistance directe aux Etats seront organisés à la demande afin de répondre aux problématiques identifiées.

## APPENDIX A — LIST DES PARTICIPANTS

(Paragraph Error! Reference source not found. refers)

**ALGERIA** 

Chakib BOURAOUI Aicha BOUROUIS Youcef SAFIR

**MOROCCO** 

Zakaria BELGHAZI Khalid MOUNJI Tarik TALIBI

**TUNISIA** 

Abderraouf BELDI Hedi CHARFADI Nizar KOUKI

**ACAO** 

Abdennebi MANAR Mohamed REJEB ICAO EUR/NAT

Silvia GEHRER
Elkhan NAHMADOV
Arnaud DESJARDIN
Arkadii MERKULOV
Abbas NIKNEJAD
Blandine FERRIER
Celso FIGUEIREDO

Sarantis POULIMENAKOS

Patricia CUFF

Leyla SULEYMANOVA Isabelle HOFSTETTER Cornelia LUDORF

ICAO HQ

Miguel MARIN

— END —